



Non à la diminution des aides à la Pierre

Les aides de l'État en faveur de la construction sont essentielles pour les organismes HLM pour produire des logements à loyers modérés.

Lors d'un discours au 76e congrès de l'Union Sociale de l'Habitat (USH), François Hollande a annoncé que l'État ne débloquera désormais plus que 250 millions d'euros d'aides à la pierre pour la construction de logements sociaux et qu'ils seront directement versés au sein du Fonds National d'Aides à la Pierre (FNAP) qui sera créé.

Rappelons que ces aides à la pierre s'élevaient dans le budget 2015 à 400 M€ et que les fonds effectivement versés par l'Etat n'ont été que de 120 M€ !

Ainsi les aides à la pierre ont vu leur montant baisser au fil des années et régulièrement amputé par des "gels" de crédits : en 2014, seuls 80 millions ont été effectivement débloqués et la dette de l'État envers les bailleurs sociaux s'élève à ce jour à 800 millions d'euros.

Alors qu'un engagement avait été pris pour doubler leur montant, on observe aujourd'hui que c'est leur division qui est programmée au travers de la création du **fond national des aides à la pierre**. Ce dernier ne serait en réalité qu'un désengagement déguisé de l'Etat dans la politique du logement social.

D'autre part, 500 000 ménages environ, sur les 6,5 millions de bénéficiaires des APL, seraient concernés par des économies. Ainsi ce sont **225 millions d'euros qui seront imputés sur ces aides**, selon le projet de budget pour 2016 et de 314 millions en 2017 par trois mesures d'économies ciblées.

Pour ces raisons, le Conseil d'Administration de l'OPH d'Aubervilliers confirme à la Ministre du Logement, Madame Sylvia Pinel, son opposition à la création de ce fond et demande le maintien des engagements.